



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

 Recensement  
de la population 2023



# Les nouveautés de l'EAR 2023

Réunion de la Cnerp  
octobre 2022



# Principales évolutions de l'EAR 2023

## Avant la collecte

- Poursuite de l'expérimentation avec La Poste
- Expérimentation de formation en distanciel des coordonnateurs communaux expérimentés
- Accompagnement renforcé des acteurs communaux
- Optimisation des volumes des documents de collecte livrés

## Pendant la collecte

- Évolution du protocole boîte aux lettres
- Évolution des taux d'avancement préconisés en collecte

## Après la collecte

- Enquête sur les volumes de documents non utilisés

# Avant la collecte



# Poursuite de l'expérimentation avec la Poste

- **Objectif** : permettre aux communes de contractualiser avec « La Poste » pour employer des facteurs comme agents recenseurs
- **Expérimentation prévue sur 3 ans : 2022, 2023 et 2024**
- **1<sup>er</sup> test en 2022** :
  - 18 communes concernées ;
  - jugé très satisfaisant par tous les acteurs : communes, La Poste et Insee ;
  - Avec des résultats encourageants (taux de réponse, rapidité de la collecte,...)
- **48 communes intéressées en 2023**

# Expérimentation de formation en distanciel des Coordonnateurs Communaux expérimentés

- En **2022** :
  - Différentes expérimentations pour dématérialiser la pré-collecte dans les très petites communes ;
  - Dématérialisation « en urgence » de certains processus du fait de la situation épidémique.

→ Un retour mitigé des différents acteurs, notamment sur la formation des agents recenseurs en distanciel
- En **2023**, poursuite uniquement sur la formation des coordonnateurs communaux expérimentés en distanciel :
  - En élargissant à l'ensemble des communes ;
  - Pour les coordonnateurs communaux ayant effectué 2 collectes au moins au cours des 6 dernières années ;
  - En adaptant la formation à ce mode d'administration.

# Mieux accompagner les acteurs de la collecte

- Plusieurs établissements régionaux de l'**Insee** communiquent déjà régulièrement avec les acteurs communaux permanents : les **coordonnateurs communaux** et les **correspondants RIL** pour les grandes communes
- Newsletter de 2 à 4 pages lors des grandes étapes des travaux
  - Rappel des travaux à mener à cette étape
  - Avec des astuces
  - Avec des copies d'écran des applications
  - Avec rappel du rôle incontournable joué par ces acteurs
- En 2023, **généralisation** à tout le territoire



# Volumétrie des documents de collecte

- Chaque année des millions de documents imprimés pour la collecte et envoyés dans chaque commune principalement :
    - Des feuilles de logement ;
    - Des bulletins individuels ;
    - Des notices (avec les codes pour répondre par internet).
  - En 2022, du fait de la hausse d'internet :
    - Tensions dans certaines communes sur les notices ;
    - Excès de bulletins individuels.
  - En 2023 :
    - Augmentation du nombre de notices
    - Réduction du nombre de Bulletins individuels
- optimiser les impressions tout en veillant au bon approvisionnement de chaque commune

# Pendant la collecte



# Evolution du protocole boite aux lettres

- Lettre aux habitants **pour tous** lors de la tournée de reconnaissance :
  - Plus simple pour les agents recenseurs ;
  - Plus compréhensible pour les habitants.
- Distribution de la notice dans les boites aux lettres des maisons individuelles lors des 2 premiers jours de collecte :
  - Protocole largement éprouvé ;
  - Limite les contacts ;
  - Permet un démarrage rapide de la collecte
- Risque : moindre attention donnée à la notice car elle ne sera pas accompagnée de la lettre aux habitants
  - Demande aux communes de mettre les deux documents sous enveloppes ;
  - Augmentation du nombre de notices imprimées pour compenser les pertes.

# Taux d'avancement préconisés en collecte

En 2022, un avancement très rapide en début de collecte

mais une reprise du porte à porte parfois un peu tardive

- **30 → 35 %**

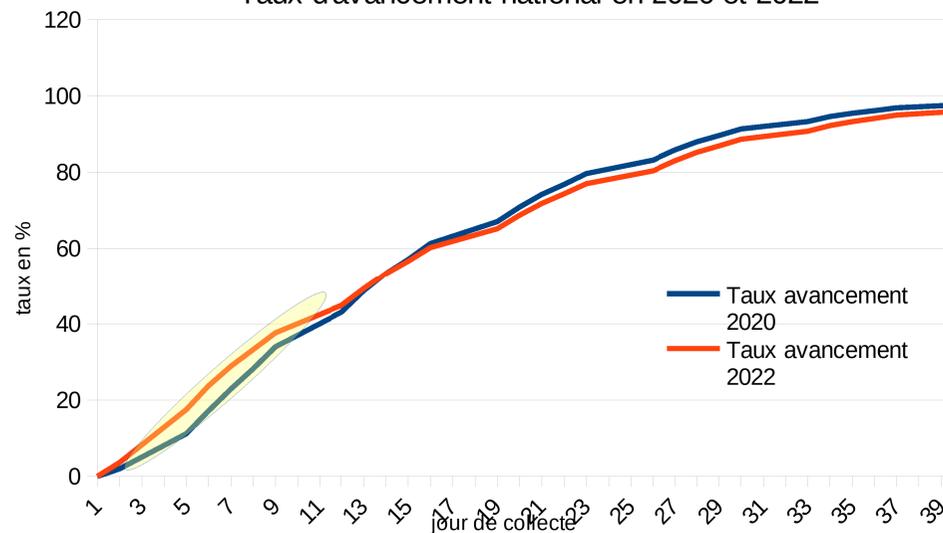
fin de 1ère semaine

- **60 → 65 %**

fin de 2ème semaine

- Pour les communes de moins de 10 000 habitants

Taux d'avancement national en 2020 et 2022



# Après la collecte



# Enquête sur la volumétrie résiduelle = la volonté d'imprimer au plus juste

- Souhait de mettre en place une mesure de la volumétrie d'imprimés restant en commune en fin d'enquête :
  - En limitant la charge pour les acteurs
  - En se concentrant sur les trois principaux imprimés : Feuille de logement, Bulletin individuel et notice
- Mesure de la hauteur des piles
- Élaboration d'un modèle pour affiner la volumétrie future

# Merci pour votre attention

